

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020 À 11H

Le Conseil Municipal de BREILLY, légalement convoqué le Mardi 22 Septembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PECQUET Etienne, Maire.

Le Maire ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la réunion du Mercredi 9 Septembre 2020 que le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. Mise en place de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) pour la Toussaint 2020

Un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) pendant les vacances de la Toussaint est prévu sous réserve des protocoles liés à la crise sanitaire Covid-19 effectifs au premier jour d'ouverture.

Révision des salaires du personnel encadrant,

Budget pour les activités : 10 €/jour/enfant,

Jours de préparation : 5 jours pour la Direction
2 jours pour les Animatrices/Animateurs.

Les tarifs pour les familles restent inchangés. Une révision est prévue en début d'année 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces dispositions et conditions d'ouverture.

2. Projet d'effacement des réseaux de distribution d'énergie électrique (FDE)

Ce projet d'effacement de réseaux concerne la Route Nationale (de l'intersection avec la Rue du 60^{ème} R.I. jusqu'à la sortie du village côté Picquigny), est largement subventionné par la FDE.

Après présentation et délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3. Questions diverses

- M. Éric ALEXANDRE informe le Conseil Municipal qu'il a assisté à une formation sur la tenue des archives communales le 25 Septembre 2020 dans les locaux de la Communauté de Communes Nièvre et Somme (CCNS), à Picquigny.

Une prise de contact pour établir le diagnostic sera faite dès Lundi 28 Septembre.

- Réflexion autour de la passerelle enjambant la Somme : après prise de contact avec Madame Catherine BENEDINI, Maire d'Ailly-sur-Somme, une réunion est prévue dans les locaux du service départemental le Mercredi 7 Octobre à 7h30.

- Réunion publique : Au vu de la crise sanitaire, nous ne sommes pas autorisés par la préfecture de la Somme à faire une réunion publique. Le Conseil Municipal s'engage à faire un Bulletin InfoCom Spécial avant la fin de l'année pour tenir la population informée sur les prises de décisions et les projets lancés depuis les élections municipales 2020.

- Sécurisation du toit de la salle des fêtes : les employés municipaux ont posé un grillage afin que l'accès au toit de la salle des fêtes ne soit plus possible.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Etienne PECQUET lève la séance à 12h20.